

Chronique d'Emmanuel Morucci - 20/01/10



L'absence de la responsable de la diplomatie sur la scène internationale est remarquable vingt jours après sa prise de fonctions. Sans doute ses services ne sont pas encore installés et dirigés mais au moment où l'Union européenne a besoin d'apparaître sur la scène internationale, Catherine Asthon semble être passée aux abonnés absents. Ce qui donne beau jeu au parlement européen de critiquer la haute représentante aux affaires étrangères notamment pour ne pas s'être rendue à Haïti après le séisme. Surtout pour cette ancienne responsable d'association caritative qui a travaillé auprès des plus pauvres. Sans doute plaidera-t-elle ne pas avoir voulu alourdir par sa présence inutile une situation déjà bien complexe.

Plus économiste que diplomate, sa nomination avait été, on s'en souvient, validée sans véritable enthousiasme. Devenue commissaire européen en 2008, elle n'a toujours pas percé dans l'opinion publique. Pas plus d'ailleurs sur la scène internationale. Au bout du compte, les Etats-Unis, qui craignaient de ne pas avoir de numéro de téléphone en Europe, connaissent aujourd'hui un leader ship occidental que seules les interventions de chefs d'Etats et de Gouvernement, au titre de leur pays respectif, viennent à peine troubler.

Pourtant le moment de s'affirmer sur cette scène internationale est bien venu. Mais on se demande si les nouvelles opportunités offertes à l'Europe, par l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, font bondir de joie et de dynamisme les gouvernements nationaux. Tout se passe comme si on affirmait haut et fort l'importance de l'Europe mais dans les faits on se repli sur l'Etat nation.

Dans le contexte de crise qui est le nôtre cela semble entrer dans une logique déjà vue. Si toute ressemblance avec des événements déjà vus, le monde a terriblement changé. Il existe aujourd'hui une union européenne organisée porteuse de compétences déléguées par ses Etats membres. C'est donc bien à ce niveau, dans la dimension du marché unique voulue par les citoyens de l'Europe en 1992, que la prise de décision économique, monétaire et diplomatique doit se faire. Le silence du président du Conseil et celui de notre représentante aux affaires étrangères est pesant.

Sur le plan intérieur, on ne peut s'empêcher de rapprocher les événements. La convocation du PDG de Renault à Bercy puis à l'Elysée met à mal l'idée même de la construction européenne et de son avancée depuis la déclaration de Robert Schuman, il y a 60 ans.

Le débat sur l'identité nationale, dont on ne peut se priver car cela fait bien longtemps que les Français ne se posent plus collectivement de grandes

questions, semble répondre aujourd'hui qu'à certaines visions de la nation, de l'Etat nation dans leurs perspectives étriquées. Ce débat devrait poser une question essentielle, celle de l'habitabilité du monde. Mais aussi celle de l'appartenance à partir de notre identité nationale, à la dimension territoriale qui est la nôtre, commune et porteuses d'identités nationales, je veux parler de l'Union européenne. Un chemin pour y accéder est la citoyenneté européenne commune, liée aux appartenances nationales. Un outil pour travailler ces champs identitaires est ce document commun qui exprime les valeurs et grands principes qui président aux destinées de l'Union. Je veux parler de la Charte des droits sociaux fondamentaux des citoyens de l'Union. Pas un ministre, pas un député, pas un journaliste, pas un défenseur des droits de l'Homme et autre militant politique ou chercheurs en sciences humaines n'en a fait allusion. A croire que les débats franco français rendent ceux qui se veulent être des acteurs autistes.

Emmanuel Morucci